



Lutte contre les crues du fleuve Somme : 70 millions d'euros investis par le Département depuis 2001

Amiens, le vendredi 12 février 2021

Depuis les crues dramatiques qui ont touché la Somme en 2001, le Département a investi plus de 70 millions d'euros pour prévenir et anticiper les risques d'inondation. De gros travaux ont été effectués et les procédures de surveillance et d'alerte ont été renforcées.

3 500 habitations inondées en 2001

Des conditions hydrologiques exceptionnelles suite à deux années particulièrement humides étaient à l'origine des inondations de 2001. Ces événements, particulièrement violents, ont marqué durablement les habitants de la Somme : 3 500 habitations inondées, 700 maisons évacuées, 167 familles relogées dans des mobil-homes, 200 entreprises et 450 exploitations agricoles touchées, 160 communes reconnues au titre d'état de catastrophe naturelle.

Le Département avait alors réalisé 13 millions d'euros de travaux d'urgence : 42 km d'endiguement provisoire, des pompages en pointe de crue, des analyses géotechniques ou encore des levés topographiques et de bathymétrie...

Un programme exceptionnel de 125 millions d'euros de travaux

Au-delà des travaux d'urgence, un programme exceptionnel de 125 millions d'euros financé par l'Europe (FEDER), l'État, la Région, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Département de la Somme a été mis en œuvre.

Le Département a mobilisé au total 70 millions d'euros pour réaliser des travaux sur le canal de la Somme :

► **La reconstruction de 4 ponts routiers** pour faciliter les écoulements en période de crues à Pont Rémy, à Abbeville (RD 925 et RD 928) et Sailly-Laurette pour **2,3 M€**, en 2001 et 2002 ;

► **La construction de la station de pompage d'Abbeville** avec pour objectif l'abaissement de la ligne d'eau du contre fossé du canal maritime favorisant les écoulements des affluents de la Somme et réduisant ainsi l'impact du débordement de ces cours d'eau dans la traversée d'Abbeville pour **750 000 €**, en 2002 et 2003 ;

► **Les travaux de renforcement et de consolidation de berges** pour protéger les habitations et améliorer les écoulements :

- 25 km de berges renforcées et 35 km de chemin de halage entre Amiens et Abbeville pour **11 M€** de 2001 à 2004 ;
- 23 km de berges réhabilitées (dont 12 km avec des techniques végétales) et 25 km de chemin de halage pour **7 M€**, de 2005 à 2009

- ▶ **Les travaux de curage d'entretien** qui assurent le maintien de l'écoulement des eaux en rétablissant la Somme dans sa largeur et sa profondeur naturelle entre Sailly-Laurette et Abbeville (soit 50 km) pour **1,7M€** de 2001 à 2004 ;
- ▶ **La réhabilitation du barrage de Lamotte-Brebière** permettant d'augmenter les capacités hydrauliques par la modernisation et l'automatisation de l'ouvrage pour **2,5 M€**, réalisée en 2007 ;
- ▶ **La reconstruction du barrage de Pont-Rémy**, suite à la rupture de l'ancien barrage lors des crues de 2001, avec une augmentation de la capacité hydraulique, réalisée en 2008 pour **1 M€** ;
- ▶ **La remise en état (maçonnerie, modernisation et mécanisation) de 11 écluses** pour maintenir des biefs hydrauliques et rétablir la navigation, à Méricourt-sur-Somme, Sailly-Laurette, Corbie, Lamotte-Brebière, Amiens Montières, Ailly-sur-Somme et la Breilloire, réalisée entre 2005 et 2008, puis celles d'Abbeville, de Long et de Pont-Rémy entre 2011 et 2012, pour un montant total de travaux de **11 M€** ;
- ▶ **La réhabilitation des barrages** supérieur et inférieur de Long, d'Hangest-sur-Somme et du *Pendu* à Amiens afin d'améliorer la régulation hydraulique et les écoulements en période de crue, réalisée de 2014 à 2016 pour **10 M€**, rétablissant par ailleurs le continuum hydro-écologique ;
- ▶ **L'augmentation de la capacité hydraulique des barrages de Saint-Valery-sur-Somme** qui permettent d'évacuer les débits de la Somme en crue et d'abaisser la ligne d'eau du canal maritime entre chaque marée :
 - 2002 à 2003 : 2 M€ (barrage supérieur) ;
 - 2004 à 2006 : 6,8 M€ (barrage inférieur, portes à flots, pont du petit train) ;
 - 2007 à 2009 : 9,5 M€ (confortement des berges, ouvrages de franchissement, restauration et automatisation des équipements hydromécaniques, protocole pour maintenir les profondeurs du chenal maritime par l'action de chasses hydrauliques) ;
 - 2010 à 2013 : 4,5 M€ (ouvrage d'art sur le contre-fossé, renforcement des berges du canal maritime et mise en œuvre des chasses hydrauliques) soit au total **22,8 M€**.

Un suivi des débits amélioré pour une anticipation des phénomènes d'inondation

De nouvelles dispositions de gestion ont par ailleurs été mises en place pour un meilleur suivi des débits et une anticipation des phénomènes d'inondation :

- ▶ **L'installation de 5 stations débitométriques sur des points sensibles de la Vallée de la Somme (Boismont, Abbeville, Lamotte-Brebière, Bray-sur-Somme et Éclusier-Vaux)** qui permettent un suivi des débits et écoulements du bassin versant de la Somme ;
- ▶ **La création d'un service de prévision des crues** qui informe les gestionnaires des débits et des hauteurs d'eau en tenant compte des conditions hydrologiques et des coefficients de marées. Selon les seuils et leurs évolutions, il permet de mettre en place les mesures de gestion adaptée.
 - Le **bulletin mensuel de situation hydrologique** permet de suivre la situation du bassin de la Somme à partir d'un bulletin de synthèse rédigé par le service de prévision des crues selon les critères de pluviométrie, débitmétrie et piézométrie ;
 - Le **bulletin de situation quotidien en gestion de crise** est édité par la Direction du Fleuve et des Ports du Département. L'automatisation de l'ensemble des barrages permet une gestion cohérente des biefs sur l'ensemble du domaine départemental de Péronne à Saint-Valery-sur-Somme.

► **L'installation de sondes sur tous les biefs** permet une centralisation des données au siège de la Direction, avec une vision globale sur le fleuve Somme.

► **Le Syndicat Mixte AMEVA**, créé au lendemain des inondations de 2001, a pour vocation de garantir une gestion concertée des écoulements hydrauliques du bassin versant de la Somme.

Une vigilance quotidienne au service de la sécurité des personnes et des biens

Depuis ce 12 février, le Service de prévision des crues a ramené le niveau de vigilance crue sur la Somme à un niveau de vigilance jaune.

L'ensemble des opérations et des mesures entreprises depuis 2001 ont été conçues avec comme premier objectif d'assurer la bonne maîtrise hydraulique pour permettre la sécurité des personnes et des biens. Grâce à ces investissements, notre département est aujourd'hui mieux préparé face au risque inondation.

Le Conseil départemental poursuit son programme d'aménagement de la Vallée de la Somme, en réduisant la vulnérabilité des territoires et en les aménageant de façon à ne pas aggraver le risque, tout en améliorant la résilience des lieux exposés.

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

